

INSCRIPTIONS RETARDATAIRES TOUS NIVEAUX

(De la 5^{ème} à la 3^{ème})

Lundi 30 juin 2025 et Mardi 1^{er} Juillet 2025

De 7h30 à 12h00

PIECES A FOURNIR dans une pochette en plastique :

Anciens élèves (déjà scolarisés au collège)

- Carnet de correspondance 2024-2025
- Quitus à récupérer au Service d'Intendance
- 4 photos *d'identité* récentes en écrivant au dos de chacune : le nom-le prénom-le niveau de classe
- Attestation d'assurance 2025-2026 **obligatoire**
- Photocopies de la pièce d'identité de l'élève (Carte d'identité ou passeport **valable jusqu'en juillet 2026**)
- Photocopie d'un **justificatif récent** (moins de 3 mois) de domicile (quittance de loyer, électricité et de téléphone obligatoire)
- Relevé d'identité bancaire papier
- **FOYER SOCIO EDUCATIF (activités) : Prévoir pour l'adhésion 15 euros pour 1 enfant / 20 euros (2 enfants) / 25 euros (3 enfants) habitant la même adresse**

Nouveaux élèves :

- 8 Photos d'identité en précisant au dos de chacune : le nom-le prénom-le niveau
- **Copie des bulletins des 2^e et 3^e trimestre 2024-2025**
- Attestation d'assurance 2025-2026
- Photocopies de **toutes les** pages écrites du livret de famille
- Photocopie de la pièce d'identité de l'élève (Carte d'identité ou passeport **valable jusqu'en juillet 2026**)
- Photocopie d'un justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile (quittance de loyer ou électricité et facture de téléphone obligatoire)
- Relevé d'identité bancaire papier
- Notification d'affectation au collège François-Auguste Perrinon + Copie des bulletins de l'année scolaire 2024-2025 + Exéat **(SAUF pour l'entrée en 6^{ème})**
- **FOYER SOCIO EDUCATIF (activités) : Prévoir pour l'adhésion 15 euros pour 1 enfant / 20 euros (2 enfants) / 25 euros (3 enfants) habitant la même adresse**

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE